

CONSEIL MUNICIPAL DU 28 AVRIL 2009

COMPTE-RENDU

CONSEIL MUNICIPAL – cr. 28.04.2009

Présents : R. DAVRIEUX, J.M. CREUZET, V. VALENTIN, P. MONTOYA, N. CHEVAL, G. CHEVROT, C. GOY, R. COURAND, M. SAGNARD, M.L. DEJOUX, M. GOY, P. BAY, V. FALCONE, M. SANTULLO, M.A. ANGEI, A. MINJAT, J.P. PEDRO, M.F. CAMUS-GEOFFRAY, E. FAVROT, L. BERTHET, F. MOUSSU-CHEMOUL, C. BON, J.P. ROZAND.

Excusées :

Madame BLOND donne pouvoir à madame VALENTIN

Monsieur BEYNEL donne pouvoir à monsieur MONTOYA

Monsieur GULLON-NEYRIN donne pouvoir à madame BON

Absent : Monsieur ELASRI

Secrétaire de séance : Madame CHEVAL

APPROBATION DU PROCÈS-VERBAL DE LA SEANCE DU 31 MARS 2009

Aucune remarque n'étant formulée, celui-ci est approuvé à l'unanimité.

APPLICATION DU DISPOSITIF DU PLAN DE RELANCE DE L'ECONOMIE RELATIF AU FCTVA

A l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer une convention avec l'Etat par laquelle la commune s'engage à augmenter ses dépenses réelles d'équipement en 2009 afin de bénéficier de la réduction du délai d'attribution du FCTVA au titre des dépenses réalisées en 2008. Cela correspond à la somme de 183 571 € qui sera versée avant le 30 juin 2009 au lieu de septembre 2010 dans le "droit commun".

BUDGET PRINCIPAL 2009 : ATTRIBUTION DES SUBVENTIONS AUX ASSOCIATIONS

A l'unanimité des suffrages exprimés (une abstention), le conseil municipal décide d'attribuer 32 crédits de subventions, représentant la somme de 37 720.00 € répartis comme suit :

1- <u>associations pour la pratique du sport</u>	
SOPCC Football	10 000.00 €
SOPCC Rugby	10 000.00 €
SOPCC Basket	10 000.00 €
SOPCC Cyclotourisme	250.00 €
Amicale boules de Chavanoz	150.00 €
Club des accros du badminton Saint Romain de Jalionas	330.00 €

2- <u>associations diverses</u>	
Amicale des anciens combattants	650.00 €
Société de chasse de Chavanoz	150.00 €
Model club de Chavanoz	150.00 €
Amicale des bons collectionneurs Pont de Chéruy	150.00 €
L'Eolienne – Pont de Chéruy	100.00 €
Association "Les Amis des Arts" Pont de Chéruy	150.00 €
Chorale "La Clé des Chants" Pont de Chéruy	100.00 €
FNACA agglomération de Pont de Chéruy	100.00 €
Travail Amitié	100.00 €
205 ^e section médaillés militaires	100.00 €
Fédération secouristes français Croix Blanche – ADA	120.00 €
Harmonie tignolane	150.00 €
Amicale des sapeurs pompiers du centre Marcel Boyer	650.00 €
Prévention routière	70.00 €
L'Univers des Enfants	150.00 €
Maison de la culture arménienne Charvieu	80.00 €
FNAME Isère	50.00 €
Amicale classe 56/57	100.00 €
Association des italiens de l'agglomération de Pont de Chéruy	150.00 €
Association tunisienne "Le lien amical"	150.00 €
Association "Les lucioles"	200.00 €
Association "Les fils d'argent" EHPAD à Crémieu	60.00 €
Association "Arc en ciel" MAPAD à Charvieu	60.00 €
Comité des fêtes de Chavanoz	3 000.00 €
Association "créations iséroises loisirs amitiés" Chavanoz	150.00 €
Association des gardes du Nord Dauphiné	100.00 €
TOTAL GENERAL	37 720.00 €

**REAMENAGEMENT ET EXTENSION DU GROUPE SCOLAIRE MATERNEL DES CINQ CHEMINS :
AUTORISATION A DONNER A MONSIEUR LE MAIRE POUR LANCER LA CONSULTATION ET SIGNER
LES MARCHES A INTERVENIR A L'ISSUE AVEC LES ENTREPRISES**

A l'unanimité, le conseil municipal valide le dossier de consultation des entreprises et autorise monsieur le maire à lancer la consultation sur cette base suivant la procédure adaptée, et à signer les marchés de travaux à intervenir avec les entreprises.

**BATIMENT COMMUNAL DU 1 PLACE DE BELMONT : AUTORISATION A DONNER A MONSIEUR LE
MAIRE POUR SIGNER DEUX BAUX**

A l'unanimité, le conseil municipal autorise monsieur le maire à signer un bail avec la Poste pour le rez de chaussée du bâtiment, correspondant au bureau, et avec madame FABRE pour l'étage correspondant au logement.

ECHANGE DE TERRAINS ENTRE LA COMMUNE ET LA SOCIETE PROGEDI : AUTORISATION A DONNER A MONSIEUR LE MAIRE POUR SIGNER L'ACTE

A l'unanimité, le conseil municipal donne son accord sur un échange de parcelles de terrain entre la commune et la société PROGEDI suite à l'immeuble qu'elle a construit dans le quartier de Belmont, avec une soulte au profit de la commune de 4 575 €.

Tirage au sort des jurés d'Assises pour l'année 2010

Neuf personnes ont été désignées à partir de la liste électorale.

Information du conseil municipal sur l'utilisation par monsieur le Maire de sa délégation pour la conclusion des marchés ou des conventions dévolus suivant la procédure adaptée (MAPA)

- Réalisation des travaux de remplacement du poste de refoulement quartier des Cinq Chemins :
Entreprise DEAL (Chassieu)
Montant T.T.C. : 83 378.54 €

Information sur le Contrat Urbain de Cohésion Sociale (CUCS)

Monsieur le maire rend compte d'une réunion à laquelle il a participé à la sous-préfecture de Vienne pour envisager l'éventualité d'une reconduction du contrat en cours pour une nouvelle période triennale.

Organisation du scrutin des élections européennes du dimanche 7 juin 2009

Monsieur le maire précise que celui-ci se déroulera entre 8 et 18 heures et une première liste de volontaires pour assurer la tenue des deux bureaux a été établie.

Nouveau site Internet de la commune

Madame VALENTIN informe le conseil municipal de la mise en place depuis le 24 avril 2009 du nouveau site Internet de la commune, réalisé par monsieur ROBLETTE, Chavanozien, qu'il convient de remercier pour les nombreuses heures qu'il y a consacrées bénévolement.